

"CONSEIL DES SAGES"

Questions et Réponses

Du Conseil Des Sages

Du 17 AVRIL 2019

Etaient présents : Mmes Marie-Thérèse RINGOT, Jeanne ETIENNE, MM. Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE.

Etaient excusés : MM. Alain CAILLET, Yves CATTELAINE, Pierre LELEU, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Mme Ariane CHATILLON.

* Malgré le peu de participants Mme ETIENNE rappelle qu'elle assurait l'intérim de la présidence jusqu'à ce mois d'avril. Elle a donc rencontré M. Gilbert, Directeur Général des Services, pour lui demander de faire un appel à candidature pour intégrer le Conseil des Sages, même si nous arrivons en période pré-électorale municipale. Tout en soulignant que le jour de notre réunion peut évoluer. Différentes pistes ont été aussi évoquées :

- secrétariat tournant (avec rappel aux présents, informatisés, de faire remonter ce dont ils ont parlé)
- espacer les réunions

Elle a donc demandé à chacun de bien vouloir réfléchir afin d'en communiquer à la prochaine réunion.

1 - Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière

Aucune remarque n'étant effectuée, le compte-rendu est approuvé.

2 - Réponses de la Commune aux questions des Sages

En raison d'un surcroît de travail, dû probablement à l'élaboration du budget, nous n'avons pas de réponse à nos questions de mars.

Réponse de la Ville :

Les réponses aux questions de cette séance plénière ont été transmises exceptionnellement par courriel pour la majorité des membres des Sages et par voie postale pour 3 d'entre eux, le 26 avril 2019.

3 - Vie pratique dans la Commune

Les balançoires ont été enlevées dans le **petit bois** qui jouxte le Petit Golf. L'entourage béton du tapis jeux est détérioré et peut s'avérer dangereux. Est-il possible d'y remédier ?

Le texte gravé sur le monument à Pilatre de Rozier, en bas de la rue Cassin, devient quasiment illisible. Un nettoyage serait le bienvenu.

Réponse de la Ville :

Un nettoyage a été réalisé. Un lettrage doit-être refait.

Circulation et stationnement

Bien souvent, à cette époque de l'année, la signalisation routière au sol est repeinte. Pourquoi, à certains endroits bien précis : intersections, virages, ne pas remplacer le marquage par des bandes rugueuses qui freineraient certains conducteurs (voitures, motos) qui se défoulent après avoir suivi bus et/ou file de véhicules

Réponse de la Ville :

La proposition sera soumise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de commission municipale de circulation.

Digue Nord

La mise en place des nouveaux jeux dans l'aire de jeux de la digue Nord était la bienvenue : les enfants ont apprécié le jeu de l'araignée et les plus petits les nombreux jeux sur ressort. Dans la mesure où il reste des espaces disponibles sur cette aire de jeux, ou sur celle située près du mini-golf, est-il possible, à terme d'avoir un (ou plusieurs) autres jeux pour les enfants d'âge moyen (6/10 ans) Ces jeux pourraient être identiques à ceux qui sont installés dans le parc de la Falaise au Portel et qui peuvent accueillir plus d'enfants en raison de leur structure pluri-étages. Les quelques photos ci-après permettent de se faire une idée sur ce qui pourrait être installé.

Réponse de la Ville :

Un montant a été voté au budget 2019 afin de poursuivre l'aménagement des aires de jeux.



Cabines de plage

C'est avec satisfaction que nous avons constaté que certaines de nos dénominations ont été choisies ; qui en a décidé ?

Par ailleurs, un article paru dans « la semaine du Boulonnais » laisse entrevoir la privatisation par la Commune de **toutes** les cabines de plage. Qu'en est-il vraiment ?

Réponse de la Ville :

La Ville a saisi l'opportunité de la création de nouveaux emplacements pour commencer la location directe de cabines de plage. L'idée est de faire un bilan après la première année de gestion (soit fin 2019). En fonction de l'atteinte ou non des objectifs fixés, le choix de continuer à étoffer et dans quelle mesure le parc municipal sera tranché.

Animations pendant les vacances scolaires – HORS ETE

La C.A.B. propose peu d'activités au profit des plus petits (moins de 10 ans) pendant les vacances scolaires de Toussaint, février et Printemps, alors que les conditions météorologiques ne sont pas toujours propices à ceux des activités de plein air. A l'instar de ce qui se fait ailleurs (ex. Terre des 2 Caps) peut-on envisager de petites séances de marionnettes, contes musicaux, et autres manifestations récréatives qui pourraient occuper les enfants pendant 1 h. ou 2, environ, sur les différentes communes de la C.A.B. (une séance/jour sur une collectivité différente chaque jour ?)

Réponse de la Ville :

Des activités diverses sont déjà organisées par le service Animations (séances cinéma, pôle sportif, ...) et par le Centre Socioculturel Audrey Bartier.

4 - Divers

Comme nous l'avons déjà constaté, il y a beaucoup de constructions en cours dans la Commune. Les Sages souhaiteraient qu'une présentation du projet de logements sociaux dans l'ancien espace « La Fontaine » Quai Dobelle leur soit faite, ainsi qu'une présentation du projet commercial proposé sur la ZAL. Les disponibilités de M. FERNAGUT le permettent-elles ?

Réponse de la Ville :

M. Fernagut sera présent.

Vu, le D.G.S.

Le Maire,
Francis RUELLE.